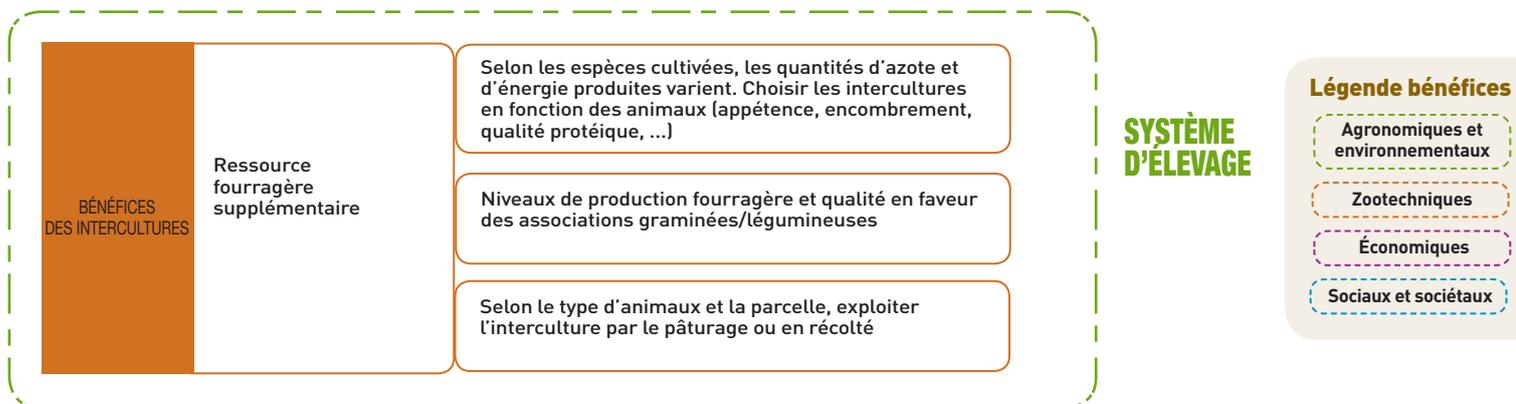
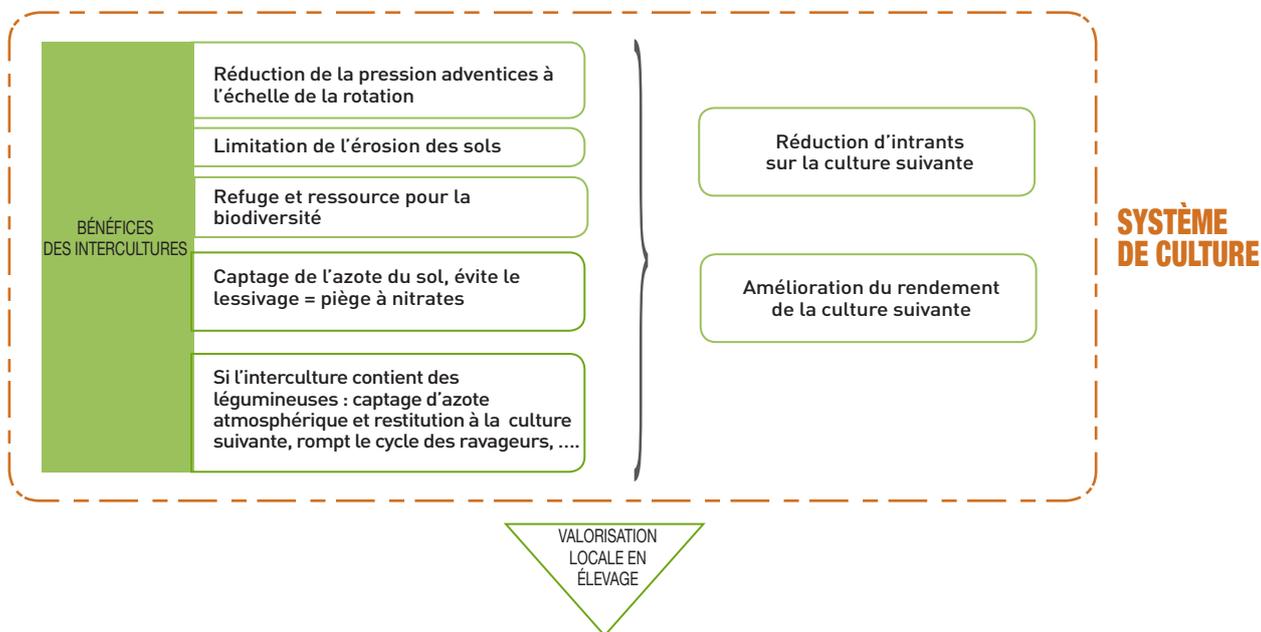




RECONSIDERER SES INTERCULTURES EN TANT QUE RESSOURCE FOURRAGERE POUR UN ELEVEUR VOISIN

Les intercultures sont conseillées pour leurs atouts agronomiques. En plus des bénéfices sur l'environnement, les impacts à l'échelle de la rotation sont intéressants. Les intercultures peuvent être détruites et laissées sur place et restituées au sol ou peuvent être cultivées à vocation énergétique (méthanisation) ou encore être exploitées comme ressource fourragère. Dans ce dernier cas, il est important d'adapter les variétés aux animaux et les travaux culturaux aux contraintes qui s'appliquent sur les différents systèmes.

> Bénéfices connus de l'intégration d'intercultures dans les systèmes



VIGILANCE JURIDIQUE

Le fait de faire pâturer ses animaux plusieurs années consécutives sur les parcelles d'un autre exploitant pourrait permettre à l'éleveur de demander une requalification en bail rural, au titre de la prise en pension d'animaux. Néanmoins, les préfets peuvent autoriser la mise en place de conventions pluriannuelles de pâturage (bail de 5 ans autorisant un éleveur à faire paître ses animaux pour quelques mois de l'année). Ce nouveau lieu de pâturage doit être consigné dans le registre d'élevage.

Pour plus de détails, téléchargez le guide juridique ou contactez un de vos conseillers.

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/cerel.html>



TÉMOIGNAGES D'AGRICULTEURS

> L'exemple d'intercultures diversifiées au profit d'un troupeau ovin

PROFILS DES EXPLOITATIONS DES AGRICULTEURS RENCONTRÉS

Localisation



10-15 km entre les exploitations

Dominique

Système grandes cultures

1 UTH
SAU : 143 ha
SFP (herbe) : 12 ha
SCOP (blé, orge, maïs, colza, tournesol) : 131 ha

Sols : terres rouges à châtaigner, sablo-limoneux

Christelle

Système ovin spécialisé

2 UTH
SAU : 119 ha
SFP (herbe) : 99 ha
SCOP (triticale/pois, maïs) : 20 ha
950 brebis
1250 agneaux/an engraisés en bergerie
Sols : bornais profonds (un peu d'argile, bonne réserve utile, limons) et pentes hydromorphes

COMPARAISON DES PRATIQUES DES EXPLOITANTS AVANT ET APRÈS PARTENARIAT ET PRÉSENTATION DES CHANGEMENTS OBSERVÉS SUR LES SYSTÈMES (données moyennes sur 3 à 5 ans)

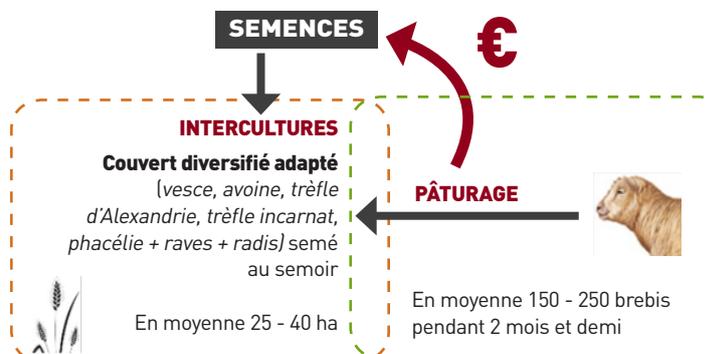
> LES MOTIVATIONS

Dominique met en place des intercultures « pour des raisons agronomiques et essayer de restructurer des terres sableuses où on manquait d'humus », pour limiter l'enherbement et piéger des nitrates. Il se dit alors : « pourquoi pas trouver un éleveur pour valoriser ces couverts ? » car selon lui « c'est important de travailler avec les éleveurs, on a tous besoin les uns des autres » témoigne Dominique. Il entend parler d'éleveurs ovins qui préfèrent voir leurs animaux paître l'hiver et font ainsi un 1^{er} essai. Le choix des variétés qui composent l'interculture a été compliqué. Dominique témoigne : « Moi je voulais des légumineuses et de l'avoine. Pas de phacélie qui apparemment a une toxicité pour le mouton. [...] ». Christelle souhaitait des raves/navets et serait intéressée par utiliser des semences moins chères (de ferme, à base essentiellement de raves).

LES SYSTÈMES AGRICOLES SANS PARTENARIAT ENTRE EXPLOITATIONS



LES SYSTÈMES AGRICOLES AVEC PARTENARIAT ENTRE EXPLOITATIONS



RÉPARTITION DES TÂCHES

Mise en place de l'interculture

Installation de clôtures, transport du troupeau et abreuvement



IMPACTS ÉVALUÉS SUR LES DEUX SYSTÈMES TÉMOINS*

PERCEPTION DES IMPACTS	Dominique Système grandes cultures <i>en comparaison à la situation avant partenariat entre exploitations</i>	Christelle Système ovin spécialisé <i>en comparaison à la situation avant partenariat entre exploitations</i>
IMPACTS ÉCONOMIQUES SUR		
L'ALIMENTATION		+ Paiement de la semence : économie de 275€ par rapport au coût d'une alimentation en bergerie
LES TRAVAUX LIÉS À L'INTERCULTURE	+ Semences : économie de 525 € (par rapport à de la moutarde) et de 1 330 € (par rapport au mélange broyé) car à la charge de l'éleveur	= Gestion de troupeau : économie de 40 € par rapport aux travaux liés à une alimentation en bergerie
	+/- Chantiers : surcoût de 710 € par rapport à un semis à la volée mais économie de 1 030 € par rapport à une destruction mécanique (broyage)	
LES PHYTOSANITAIRES/ LES SOINS VÉTÉRINAIRES	=/+ Les intercultures peuvent augmenter la pression limaces : moutarde peu appétente donc pas d'impact, mais économie de 800€ sur le passage d'un molucide , le pâturage limite le développement des limaces	+ Meilleure santé des animaux à l'agnelage (diminution de la pression parasitaire)
LES PRODUCTIONS	=/+ Effet positif d'un couvert diversifié	= Pas d'impact constaté
IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX SUR		
LE SOL	-/+ Piège à nitrates : mélange graminées-légumineuses moins bon piège que la moutarde	= Pas d'impact constaté sur le système d'élevage
	-/+ Captage d'azote atmosphérique : mélange graminées-légumineuses meilleur capteur que la moutarde	
	? Restitution de la biomasse via les déjections : répartition plus hétérogène que lors d'un broyage mais plus complète, en question la disponibilité des éléments pour la culture suivante?	
LA BIODIVERSITÉ	=/+ Les couverts diversifiés sont de meilleurs refuges	
L'EAU	+ Pas d'utilisation de désherbant pour la destruction et réduction de l'utilisation de molucide sur la culture suivant un couvert diversifié	
L'AIR	+ Ni pulvérisation ni broyage	- Déplacements motorisés quotidiens à 10-15 km
IMPACTS SOCIAUX SUR		
LE RELATIONNEL	+ Recrée du lien	+ Recrée du lien
L'ORGANISATIONNEL	= Pas d'impact constaté, l'anticipation nécessaire n'est pas réellement impactante	= Les éleveurs apprécient cette pratique donc pas de problème d'organisation selon eux
LE TRAVAIL	= Pas d'impact constaté mis à part le gain de temps sur le broyage	- Temps important consacré aux aller-retour quotidiens liés à la surveillance des animaux (même si économie de temps en bergerie)
LA SÉCURISATION DU SYSTÈME MAÎTRISE DES COÛTS	+ Le pâturage permet de limiter la pression limaces dans le cas où l'interculture est un mélange graminées-légumineuses, donc favorise la production suivante de tournesol	+ Travailler avec des céréaliers peut être sécurisant les années de manque de fourrages Engagement annuel , bon travail du céréalier
MAÎTRISE DES COÛTS	+/- Économie des semences Économie ou surcoût liés à l'implantation	
LES CONNAISSANCES	=/+ Pas de réel impact, mais travail intéressant sur la sélection des espèces	= Pas d'impact constaté
LA RÉGLEMENTATION	= Pas d'impact constaté	= Enregistrement du mouvement des animaux sur ces parcelles

* Les montants des coûts et des bénéfices des partenariats sont donnés en total annuel à l'échelle des exploitations témoins.

> LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

► **Le respect de l'autre et de ses activités.** Christelle et son associée investissent beaucoup de temps (transport des brebis, visites quotidiennes sur des parcelles parfois un peu éloignées) donc selon Dominique «vu le temps passé pour eux, j'ai l'obligation de leur présenter un couvert bien implanté. Malheureusement si le climat décide le contraire, moi je n'y peux rien» témoigne-t-il. Pour cela, «l'implantation des CIPAN doit être faite dans les règles de l'art: je n'envoie pas ça à la volée et au quad, mais je fais ça au semoir. C'est sur, ça a un coût mais j'optimise à 80 % l'implantation. Après malheureusement ça dépend de la météo». Christelle porte de l'importance à ce partenariat et considère qu'il a de la valeur car il témoigne d'un réel engagement annuel du céréalier. Dans le cas où le rendement est mauvais, ils ont des stocks leur permettant d'alimenter les brebis à la bergerie.

► **Le dialogue** : chaque année, le céréalier informe les éleveurs de la surface disponible et de la distance.

► **L'anticipation, l'adaptation**

SIMULATION



> Quelles sont les conséquences de la mise en place d'un tel partenariat sur des systèmes de références ?

Certains de ces résultats d'enquêtes, appuyés par des résultats techniques (fermes de références, publications de travaux) et par les connaissances d'experts, ont été à la base d'un travail de simulation de partenariats entre des systèmes de références.



Système grandes cultures Poitou-Charentes 1 UTH, 150 ha, Potentiel de sol moyen

Ce système de référence met déjà en place des intercultures. Imaginer sur ce système une relation de coopération telle que celle précédemment étudiée permet au céréalier d'économiser l'achat des semences, le broyage du couvert, et un peu de molucide, pour une valeur annuelle de 1 515 €, à quoi il faut rajouter une économie de 3 h de travail.



Système ovins spécialisés intensif Ouest (Grand troupeau) 2 UTH, 105 ha, 950 brebis

Les couverts, si adaptés, peuvent être mis à disposition de troupeaux ovins contre, par exemple, le paiement de la semence par l'éleveur, comme c'est le cas dans le témoignage. La production de fourrages sur 22 ha d'intercultures permettrait d'alimenter l'équivalent de 44 brebis supplémentaires à l'année. Cela entraînerait une dépense supplémentaire de 2 120 € en charges d'alimentation (paiement des semences au céréalier et achat de plus de compléments alimentaires) et de 300 € de charges de structure (déplacements quotidiens). Ces animaux dégagent en revanche une marge brute de 4 400 €/an. Il faut néanmoins prendre en considération l'investissement d'une valeur de 6 400 € pour l'achat des animaux et des clôtures amovibles. Les éleveurs investissent également 50 h pour l'installation de la clôture, le déplacement et la surveillance des animaux.

Pour un système grandes cultures qui implantait déjà des intercultures et qui décide de les mettre à disposition d'un éleveur contre le paiement de semences, les bénéfices sont multiples. Dans la situation imaginée, les bénéfices pour l'élevage sont plus nuancés.

A chacun de trouver la relation qui lui convient.

> L'AVIS DE L'ÉQUIPE PROJET

Les bénéfices liés à l'implantation de couverts végétaux en interculture ne sont plus à démontrer. Ils peuvent être valorisés en élevage ponctuellement lors de sécheresse ou de manière pérenne pour constituer une part annuelle de ressource alimentaire. Il faut donc tout mettre en œuvre pour réussir l'implantation de l'interculture afin d'assurer un bon rendement et le moins fluctuant possible, et pour l'exploiter sans compromettre la réussite de la culture suivante. La nature du couvert implanté doit faire l'objet d'un compromis pour correspondre aux besoins du troupeau et au mode d'exploitation tout en limitant les contraintes agronomiques supplémentaires. La relation doit permettre à l'éleveur de sécuriser son système voire de le renforcer, et au céréalier d'obtenir des bénéfices agronomiques par l'intégration d'intercultures et par la valorisation de la biomasse. La proximité des parcelles entre les agriculteurs est également un atout incontestable.

PROJET

CREER LES OUTILS D'APPROCHE HUMAINE, ORGANISATIONNELLE ET JURIDIQUE POUR DEVELOPPER DES COMPLEMENTARITES TERRITORIALES ET DES SYNERGIES LOCALES ENTRE SYSTEMES SPECIALISES CEREALES/GRANDES CULTURES ET SYSTEMES D'ELEVAGES

Pour plus de détails, téléchargez le dossier complet d'appel à projet et consultez notre page web.

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/cerel.html>

Références

Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire (2010) IBIS Cultures intermédiaires

PV Protin, G Cabon (Arvalis) (2011) Déficit fourrager; Des intercultures qui ont de bonnes valeurs alimentaires. Perspectives agricoles 382

> MÉTHODE

Des relations de coopération entre systèmes spécialisés existent mais ces expériences sont à la marge. Afin de créer ces fiches témoignages, des entretiens semi-directifs d'exploitants ont été réalisés. La démarche consistait à faire évaluer les impacts économiques, environnementaux et sociaux en comparaison à une situation antérieure réelle et/ou hypothétique. Cette analyse des coûts et des bénéfices liés à la mise en place de partenariats entre systèmes a été effectuée en priorité d'un point de vue économique pour faciliter la comparaison. Le reste a été évalué quantitativement si possible, ou de manière qualitative sinon.

Pour plus de détails, téléchargez le rapport d'étude présentant toute la méthode et les résultats d'étude.

<http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/cerel.html>

Ce travail a permis d'élaborer un guide pour aider à trouver le bon équilibre dans un partenariat inter systèmes.

LES PARTENAIRES



CHER
DEUX-SÈVRES
LOIR-ET-CHER
MAYENNE
VENDÉE
VIENNE
CENTRE-VAL DE LOIRE



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»